

Image not found or type unknown



Permis européen et permis français

Par **LastBravo**, le **30/04/2019** à **20:11**

Bonjour

Je suis possesseur d'un permis européen catégorie B et je me pose la question est-ce que je suis dans légalité si je veux passer mon permis français catégorie A2. C'est-à-dire passer le code et après de le faire foisonner ensemble sachant que le service mis en place par l'État pour changer un permis européen ça prend au moyen 12 mois.

Merci.